

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-QUIRIN/ LETTENBACH
N°3 ANNEE 2020

LE MOT DU MAIRE

MISE EN PLACE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL :



Liste des membres :

Maire : Mme COLLINGRO Karine,

Adjoint : M.PFEIFFER Thierry, M. HOUBRE Serge, Mme GRAEFF Josette, M. SIMON Raoul.

Conseillers : M. BROUILLARD Camille, M. CAMBAS Alain, Mme CHARTON Alexandra, Mme KUBLER Monique, Mme MACHET Martine, M. MATHIS Anthony, M.SCHAEFFLER Mathieu, Mme VAUTHIER Christine, M. VIDAL Patrick, M. WEIL Nicolas.

DELEGATIONS DES ADJOINTS :

Département : Moselle
Canton : Lorquin

COMMUNE DE SAINT-QUIRIN

ARRETE N° 25/ 2020

ARRETE PORTANT DELEGATION A UN ADJOINT AU MAIRE D'UNE PARTIE DES FONCTIONS DU MAIRE

Le Maire de Saint-Quirin

- VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-10 ;
- VU le procès-verbal en date du 27 mai 2020 portant élection et installation au poste de 1^{er} adjoint au maire de Monsieur Thierry PFEIFFER ;
- CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction et de signature du maire au bénéfice du premier adjoint au maire.

ARRETE :

Article 1er :

M. PFEIFFER Thierry 1^{er} adjoint au maire, est délégué, à titre permanent pour exercer les fonctions suivantes :

- Officier de l'Etat-Civil
- Délégation de signature pour tout ce qui concerne l'administration générale, demandes de renseignements d'urbanisme.
- Chargé de suivi des budgets communaux (eau, général)
- Suppléant à la Communauté de Commune de Sarrebourg Moselle Sud
- Chargé de la commission de l'environnement, espace-vert - dynamisme, commerces de proximité, tourisme.
- Chargé avec le Maire des recrutements des agents communaux.
- Chargé de la gestion RH en cas d'absence du Maire.
- Délégation aux marchés publics - ouverture de plis.
- Chargé de la gestion et au bon fonctionnement du camping
- Chargé de l'application des lois et règlements de police

Article 2 :

Cet arrêté fera l'objet d'un affichage

Article 3 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la commune et une ampliation de cet arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-préfet. En outre, une expédition en sera transmise à Monsieur le comptable public.

M.PFEIFFER Thierry

Fait à Saint-Quirin, le 11 juin 2020

Madame Le Maire,
Karine COLLINGRO



Département : Moselle
Canton : Lorquin
COMMUNE DE SAINT-QUIRIN

ARRETE N° 26 / 2020

**ARRETE
PORTANT DELEGATION A UN ADJOINT AU MAIRE
D'UNE PARTIE DES FONCTIONS DU MAIRE**

Le Maire de Saint-Quirin
- VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18 ;
- VU le procès-verbal en date du 27 mai 2020 portant élection et installation au poste de 2ème adjoint au maire de **Monsieur Serge HOUBRE** ;
- CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction et de signature du maire au bénéfice du deuxième adjoint au maire;

ARRETE :

Article 1^{er} :
M. HOUBRE Serge 2^{ème} adjoint au maire, est délégué, à titre permanent pour exercer les fonctions suivantes :

- Officier de l'Etat-Civil
- Délégation de signature pour tout ce qui concerne l'administration générale, demandes de renseignements d'urbanisme,
- Chargé de la commission des Sports-loisirs-Jeunesse et Vie Associative
- Chargé du suivi des travaux, des voies et réseaux, bâtiments communaux,
- Chargé de la commission PLU
- Délégation marchés publics - ouverture de plis
- Chargé de l'application des lois et règlements de police

Article 2 :

Cet arrêté fera l'objet d'un affichage

Article 3 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la commune et une ampliation de cet arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-préfet. En outre, une expédition en sera transmise à Monsieur le comptable public.

M. Serge HOUBRE

Fait à Saint-Quirin, le 11 juin 2020

Madame Le Maire,
Karine COLLINGRO



Département : Moselle
Canton : Lorquin
COMMUNE DE SAINT-QUIRIN

ARRETE N° 27 / 2020

**ARRETE
PORTANT DELEGATION A UN ADJOINT AU MAIRE
D'UNE PARTIE DES FONCTIONS DU MAIRE**

Le Maire de Saint-Quirin
- VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18 ;
- VU le procès-verbal en date du 27 mai 2020 portant élection et installation au poste de 2ème adjoint au maire de **Madame Josette GRAEFF** ;
- CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction et de signature du maire au bénéfice de la troisième adjointe au maire;

ARRETE :

Article 1^{er} :

Mme GRAEFF Josette 3ème adjoint au maire, est déléguée, à titre permanent pour exercer les fonctions suivantes :

- Officier de l'Etat-Civil
- Déléguée aux affaires scolaires et périscolaire
- Déléguée au Culte
- Déléguée aux services aux habitants
- Délégation marchés publics - ouverture de plis
- Chargée avec le Maire des recrutements des agents
- Chargée de l'application des lois et règlements de police

Article 2 :

Cet arrêté fera l'objet d'un affichage

Article 3 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la commune et une ampliation de cet arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-préfet. En outre, une expédition en sera transmise à Monsieur le comptable public.

Mme Graëff Josette

Fait à Saint-Quirin, le 11 juin 2020

Madame Le Maire,
Karine COLLINGRO



Département : Moselle
Canton : Lorquin

COMMUNE DE SAINT-QUIRIN

ARRETE N° 28 / 2020

**ARRETE
PORTANT DELEGATION A UN ADJOINT AU MAIRE
D'UNE PARTIE DES FONCTIONS DU MAIRE**

Le Maire de Saint-Quirin
- VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18 ;
- VU le procès-verbal en date du 27 mai 2020 portant élection et installation au poste de 2ème adjoint au maire de **Monsieur SIMON Raoul** ;
- CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction et de signature du maire au bénéfice du quatrième adjoint au maire;

ARRETE :

Article 1^{er} :

M. SIMON Raoul 4^{ème} adjoint au maire, est délégué, à titre permanent pour exercer les fonctions suivantes :

- Officier de l'Etat-Civil
- Délégué et responsable du personnel du service technique
 - Chargé d'organiser les travaux d'entretien des agents.
 - Le bon entretien et fonctionnement du parc automobile
- Délégué à la sécurité civile (relations avec les services aux armées, à la gendarmerie, la lutte contre l'incendie)
- Chargé de la surveillance des équipements municipaux et des travaux, voiries et réseaux
- Délégation marchés publics - ouverture de plis
- Chargé de l'application des lois et règlements de police

Article 2 :

Cet arrêté fera l'objet d'un affichage

Article 3 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la commune et une ampliation de cet arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-préfet. En outre, une expédition en sera transmise à Monsieur le comptable public.

M. SIMON Raoul

Fait à Saint-Quirin, le 11 juin 2020

Madame Le Maire,
Karine COLLINGRO



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE- ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG
COMMUNE DE SAINT-QUIRIN

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 mai 2020

Nombre de conseillers élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de conseillers présents : 15

Membres présents : COLLINGRO Karine – PFEIFFER Thierry - GRAEFF Josette
– HOUBRE Serge – SIMON Raoul - BROUILLARD Camille – WEIL Nicolas –
VAUTHIER Christine - MACHET Martine – SCHAEFFLER Mathieu – MATHIS
Anthony – KUBLER Monique – CAMBAS Alain – CHARTON Alexandra —
VIDAL Patrick

Secrétaire de séance : GRAEFF Josette

2020 – 27 – 05 – 06

Objet : Vote des délégués au Syndicat du Bas-Bois

Le Conseil Municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts indiquant la répartition du nombre de délégués au syndicat du
Bas-Bois,

Considérant qu'il convient de désigner quatre délégués titulaires et deux
délégués suppléants de la commune auprès du Syndicat du Bas-Bois,

Le Conseil Municipal vote les délégués au Syndicat du Bas-Bois comme suit :

Titulaires : Karine COLLINGRO – Nicolas WEIL – Thierry PFEIFFER – Martine
MACHET – Camille BROUILLARD – Patrick VIDAL – Anthony MATHIS

Suppléants : SCHAEFFLER Mathieu – SIMON Raoul

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE- ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG
COMMUNE DE SAINT-QUIRIN

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 mai 2020

Nombre de conseillers élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de conseillers présents : 15

Membres présents : COLLINGRO Karine – PFEIFFER Thierry - GRAEFF Josette
– HOUBRE Serge – SIMON Raoul - BROUILLARD Camille – WEIL Nicolas –
VAUTHIER Christine - MACHET Martine – SCHAEFFLER Mathieu – MATHIS
Anthony – KUBLER Monique – CAMBAS Alain – CHARTON Alexandra —
VIDAL Patrick

Secrétaire de séance : GRAEFF Josette

2020 – 27 – 05 – 08

**Objet : Vote des délégués au Conseil d'Administration de l'Association
Entraide et Amitié**

Le Conseil Municipal vote les délégués au Conseil d'Administration de
l'Association Entraide et Amitié comme suit :

- Madame le Maire ou son représentant
- Mme CHARTON Alexandra
- Mme VAUTHIER Christine

Objet : Vote des délégués à la CC-SMS

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal après délibération,

Vote les délégués à la CC-SMS :

Délégué Titulaire : Le Maire : Karine COLLINGRO

Délégué suppléant : Le premier adjoint : Thierry PFEIFFER

Autre membre du conseil municipal : Patrick VIDAL (participation aux réunions sans droit de vote)

Objet : Désignations des délégués aux Commissions communales

Le Conseil Municipal met en place les diverses commissions communales :

Mme le Maire fait partie d'office de toutes les commissions

A. Commission des Finances :

Adjoint référent : Thierry PFEIFFER

Membres : l'ensemble des conseillers

B. Commission des Sports – Loisirs – Jeunesse et Vie Associative :

Adjoint Référent : Serge HOUBRE

Animateur Référent : Alain CAMBAS

Membres : Anthony MATHIS + Mathieu SCHAEFFLER

C. Commission Environnement - Espaces Verts – Dynamisme, Commerces de proximité et Tourisme :

Adjoint Référent : Thierry PFEIFFER

1. Environnement - Espaces Verts :

Animateur référent : Camille BROUILLARD

Membres : Alain CAMBAS + Christine VAUTHIER + Martine MACHET

2. Dynamisme, Commerces de proximité et Tourisme :

Animateur référent : Patrick VIDAL

Membres : Raoul SIMON + Alexandra CHARTON + Monique KUBLER + Alain CAMBAS + Christine VAUTHIER

D. Commission Sécurité Civile – Lutte contre l'incendie et Défense :

Adjoint référent : Raoul SIMON

Animateur Référent : Nicolas WEIL

Membres : Mathieu SCHAEFFLER + Alain CAMBAS + Camille BROUILLARD

E. Commission des Voies et Réseaux – Bâtiments et Travaux :

Adjoint référent : Serge HOUBRE

Animateur Référent : Raoul SIMON

Membres : Alain CAMBAS + Anthony MATHIS + Monique KUBLER

F. Commission Plan Local Urbanisme :

Adjoint référent : Serge HOUBRE

Membres : Nicolas WEIL + Patrick VIDAL + Thierry PFEIFFER

G. Commission des Affaires Scolaires et Sociales – Services aux habitants et Covid – 19 :

Adjointe référent : Josette GRAEFF

Membres : Monique KUBLER + Christine VAUTHIER + Alexandra CHARTON + Alain CAMBAS

H. Commission Adjudication – Marché Publics – Ouverture de plis :

Adjoint référents : Thierry PFEIFFER + Serge HOUBRE + Josette GRAEFF + Raoul SIMON

Membres : en fonction des projets, les conseillers participeront aux réunions

I. Commission Ressources humaines – Recrutements :

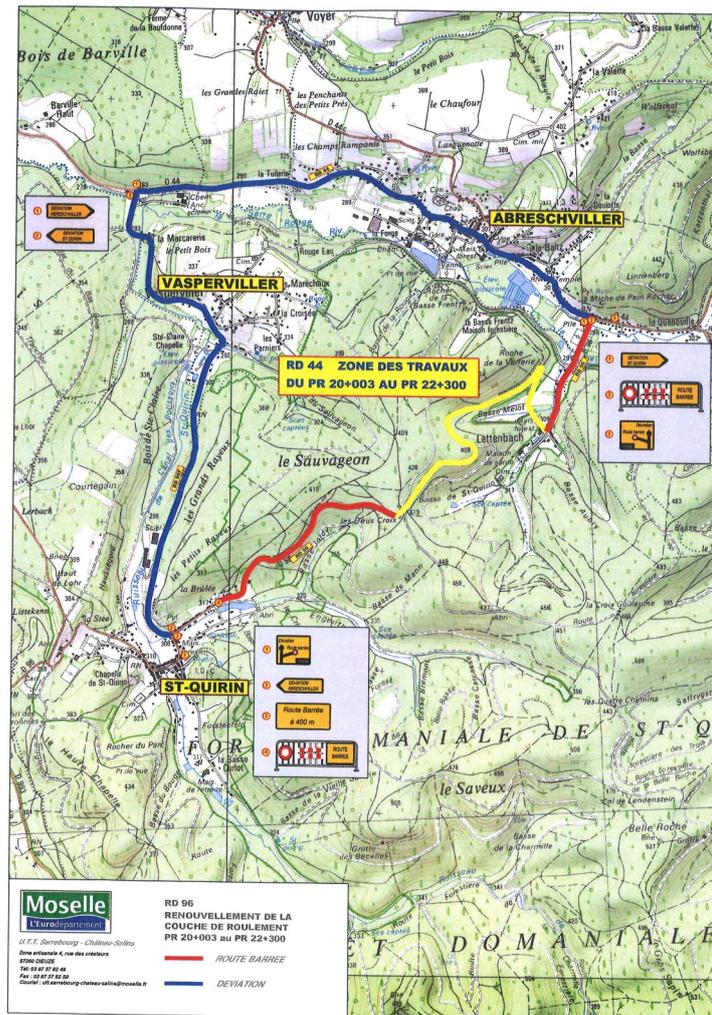
Adjoint référents : Thierry PFEIFFER + Josette GRAEFF

Membres : Martine MACHET + Monique KUBLER + Patrick VIDAL + Nicolas WEIL



FERMETURE ROUTE DEPARTEMENTALE 96 POUR TRAVAUX:

Le Département de la Moselle va procéder au renouvellement de la couche de roulement dans la montée de la Course de Côtes RD 96 entre les PR 20 + 003 et 22 + 300. Ces travaux sont programmés **du jeudi 16 Juillet 2020 au vendredi 17 Juillet 2020** et nécessitent la fermeture à la circulation de la Route Départementale 96 avec mise en place d'une déviation par le RD 44 et la RD96F, selon l'itinéraire de déviation ci-dessous :



TRAVAUX MONTEE DU DONON :

Le Département de la Moselle va procéder à des travaux de réfection du revêtement de la chaussée de la RD dans la montée du Donon **du mardi 21 juillet au mercredi 22 juillet 2020**. Ces travaux seront réalisés entre le PR 30 + 950 et le PR 32 + 600 dans la montée du DONON avec une coupure en journée de 8h00 à 18h00 de la circulation aux véhicules de toutes les catégories, sur la section de la RD 44 allant du PR 18 + 800 au PR 35 + 508.

L'itinéraire de déviation mis en place est le suivant :

- Carrefour RD 145—RD 993 à GRANDFONTAINE (67)
- RD 993 jusqu'à l'intersection de la RD 193A à TUROQUESTEIN-BLANCRUPT
- RD 193A jusqu'à l'intersection de la RD 96 à TUROQUESTEIN-BLANCRUPT
- RD 96 jusqu'à l'intersection de la RD 44 a ABRESCHVILLER, via SAINT-QUIRIN

Et vice versa

RECRUTEMENT « JOBS D'ÉTÉ »

La commune a embauché pour l'été 4 « jeunes » :

Monsieur GERARD Rémi à l'espace vert

Madame HOUBRE Louise à l'épicerie dépôt de pain

Monsieur PINI Mattéo à l'espace vert

Monsieur TRUER Benoit à l'espace vert

Madame HANOTIER Alice vous accueille au camping jusqu'au 30 septembre 2020.

TRAVAUX A L'ESPACE DE RENCONTRE PIERRE FACHAT

Après cette période de confinement, les travaux à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat vont débutés au mois de juillet par le désamiantage. Le lot démolition débutera vers le 15 septembre. Nous vous tiendrons régulièrement informés de la suite des travaux.

DIVAGATIONS DE CHIENS :

Nous vous rappelons que les chiens doivent être promenés en laisse et ne doivent en aucun cas divaguer seuls sur la voie publique. Tout propriétaire est responsable de son animal et des conséquences que ce dernier peut occasionner.

Nous vous rappelons également que les déjections canines sont à ramasser sur les trottoirs, de petits sacs spéciaux sont en vente dans les supermarchés à des prix très abordables.

Soyons tous responsables et respectueux les uns des autres.



CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE PREVENTION DES RISQUES LIES AUX FORTES CHALEURS :

Dans le cadre du plan national canicule, et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés en 2019, le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France renouvellent leur campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Cette campagne intervient, cette année, dans un contexte exceptionnel d'épidémie de Covid-19, où les moyens de prévention devront s'adapter et tenir compte notamment des mesures de distanciation sociale.

Aussi Santé publique France a élaboré de nouveaux documents tenant compte de ce contexte épidémique que vous trouverez en annexe de ce bulletin.

EVOLUTION DU DEPOT DE PAIN

Depuis le premier juillet, le dépôt de pain est passé en « horaires d'été », il est ouvert du mardi au dimanche de 7h30 à 11h30. Fermeture le lundi.

Cette évolution pour la période estivale, a été décidée conjointement entre la municipalité et l'association L'IENS dans l'idée de rendre un service supplémentaire aux campeurs et touristes présents sur notre commune.

Afin de soutenir l'équipe de bénévoles, Louise Houbre a été embauchée par la commune pour une durée de quelques semaines.

Il a également été décidé de proposer de la petite épicerie en plus du pain. Des produits de premières nécessités ainsi que des produits locaux et de qualité seront donc proposés à la vente à présent.

LA TROCHEE DU CAMPING N'EST PLUS...

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotions que nous avons dû prendre la décision de faire enlever le hêtre qui trônait magnifiquement au camping.

Fragilisé par des pourritures liées à des blessures antérieures, cet arbre devenait clairement dangereux pour les personnes empruntant la route pour se rendre en forêt mais aussi surtout pour les utilisateurs du camping.

Après mûres réflexions (et expertise) nous avons contacter l'entreprise Holzinger (spécialisée dans ce type d'intervention) pour faire évacuer l'arbre en toute sécurité.

Après l'intervention nous avons pu constater que nous avons fait le bon choix. En effet la trochée présentait des pourritures importantes à la base des troncs et les charpentières auraient pu se briser à tout moment.

Nous avons volontairement décidé de laisser la souche pour le moment. Ceci pour garder une trace de notre bel arbre, mais aussi peut-être pour laisser la possibilité à des artistes locaux de valoriser ce tronc (sculpture, aménagement en bois).

La municipalité a également pris la décision de replanter à l'automne des arbres en remplacement.



DEPART DE MAITRESSE «SYLVIE »

« Maîtresse Sylvie » (Madame Sylvie BURCKEL) annonce son départ suite à l'obtention de sa mutation pour une école près de Metz. Après 17 années de bons et loyaux services nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière et un plein épanouissement personnel dans sa nouvelle vie loin de nos belles forêts Quirinoises.

ATELIER SCULPTURE SUR BOIS

L'atelier sculpture sur bois de Saint-Quirin reprend son atelier tous les mercredis de 9h30 à 11h30 à la salle des associations à côté de l'église.

Les enfants ayant pris leur carte de membre sont les bienvenus ainsi que les autres personnes adultes et enfants.

Animateur Monsieur CONDE Daniel 06.65.62.85.69

MILLE ET UNE CHANSONS

Si vous aimez la chanson et que vous avez envie de partager ce plaisir avec d'autres passionnés, n'hésitez pas plus longtemps : rejoignez *Mille et une chansons*.

Mille et une chansons s'inscrit dans le cadre de l'association L'I.E.N.S et permet d'écouter de d'analyser des chansons d'hier et d'aujourd'hui. L'atelier se réunit un soir par mois. L'un des participants présente une chanson et le chanteur qui l'a créée, l'exposé se doublant de questions et de débats auxquels chacun contribue selon son bon vouloir.

Le choix de privilégier les auteurs-compositeurs-interprètes s'est imposé de lui-même en cours d'année tant il est clair que la chanson leur doit ses plus beaux titres. C'est ainsi que *Mille et une chansons* s'est intéressé successivement à Léo Ferré (La vie d'artiste), Alain Bashung (Immortels), Jean-Jacques Goldman (Comme toi) et Bernard Lavilliers (Les mains d'or), avant que la pandémie de Covid-19 n'interrompe prématurément ses activités.

Mille et une chansons compte cependant repartir avec le même enthousiasme en septembre. Ses membres espèrent aussi que d'autres habitants de Saint-Quirin et des alentours se joindront à l'aventure : elle ne pourra qu'en être encore plus passionnante.

Contact pour les personnes intéressées :

Claude.guerre57@orange.fr

Ou laisser vos coordonnées à la mairie qui transmettra.



RENTREE SCOLAIRE

Ecole de Saint-Quirin : Directrice FASSIER Audrey - tél: 03.87.03.01.51.

Rentrée scolaire : mardi 1 septembre 2020



CANTINE ET PERISCOLAIRE

Les inscriptions à la cantine et périscolaire se font à l'Accueil Périscolaire. Le délai d'inscription étant du jeudi soir pour la semaine suivante, celui-ci doit impérativement être respecté pour que toutes les dispositions soient prises auprès du traiteur, dans la limite des places disponibles.

Nous vous rappelons que les annulations se font la veille pour le lendemain pour des questions d'organisation, les demandes faites le jour même ne seront pas prises en compte sauf cas très exceptionnel.

Nous disposons d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail afin de pouvoir communiquer ensemble :

Tel : 03 87 08 66 71

Mail : perisaintquirin@outlook.fr



POLE DECHETS SARREBOURG

Nous vous informons que les horaires du service d'accueil physique du Pôle Déchets sont modifiés durant la période estivale (juillet et Août) comme se suit :

Lundi : 8h30-12h30

Mardi : 8h30-12h30 et 13H30-17H

Mercredi : 8h30-12h30

Jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : Fermé

Les horaires d'accueil téléphonique restent inchangés. Pour toute question ou problème, nous invitons les usagers à utiliser de préférence l'adresse mail suivante : pole-dechets@pays-sarrebourg.fr

ANIMATIONS DANS LE VILLAGE

Marché paysan de Saint-Quirin le **mercredi 19 août de 18h à 22h**

Venez à la rencontre des producteurs et artisans locaux, sur un marché semi-nocturne qui sent bon l'été!

Possibilité de restauration sur place avec la participation de l'association des Hôteliers Restaurateurs du pays de Sarrebourg.

Port du masque grandement recommandé

Plus d'informations : www.tourisme-sarrebourg.fr

CONSEIL DE FABRIQUE

Courant juillet :

Les cloches de la Haute-Chapelle sonneront en alternance avec les cloches de l'église, tous les jours à 12 heures et à 18 heures.

Un projecteur sera posé dans le clocher de la Haute-Chapelle pour la mettre en valeur.

Messe à la Haute-Chapelle le dimanche 30 août 2020 à 10h30 suivie d'un repas (jambon + gratin dauphinois + salade), ouvert à tous sur la place de l'église de Saint-Quirin.

Le président remercie chaleureusement l'Association L'I.E.N.S ainsi que le Club Vosgien de Saint-Quirin pour le nettoyage du chemin de la Haute-Chapelle.

Le nouveau comité se compose comme suit :

WELSCH Pascal	Président
RITTER Vincent	Trésorier
GRAEFF Josette	Secrétaire
GIRARDIN Sylviane & GRUNFELDER Roland	Assesseurs

Vous trouverez en pièces jointes, les messes modifiées jusqu'en septembre 2020 et le petit dépliant jusqu'à la fin de l'année (si pas de nouvelles consignes en septembre).

FETE PATRONALE

La fête patronale aura lieu le week-end du **5 et 6 septembre 2020**.

Comme chaque année, les petits pourront profiter d'un manège installé sur la commune.
Au programme :

Samedi 05 septembre :

Restauration sur place au « Champ Didat » et tournoi de pétanque en doublette

Dimanche 06 septembre :

Aubades dans les rues du village à partir de 13h00

Buvette, manège et confiseries à partir de 14h00 au « Champ Didat »

VENTE DE MATERIELS DE LA SALLE DES FETES:

Le dimanche 06 septembre 2020 de 9h00 à 12h00 une vente de matériel de la salle des fêtes sera organisée. Vous pourrez acheter tout ce qui se démonte ainsi que des tables.

MASQUES EN TISSUS

La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud nous a livré des masques en tissus. Vous pouvez les récupérer en mairie aux horaires d'ouverture.

ENQUETE D'OPINION

Quelles sont vos attentes pour un commerce de proximité?

Cette enquête d'opinion est anonyme si vous le souhaitez et a pour but d'aider l'équipe chargée des projets « commerce de proximité et dynamisme » à orienter les idées et faire les meilleurs choix pour la création d'un commerce multiservices à Saint-Quirin dans l'ancienne maison ONF au centre du village. (feuille d'enquête ci-jointe au bulletin).

Si vous êtes une personne âgée,
isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire
sur le registre de votre mairie ou à contacter votre
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Si vous prenez des médicaments,
demandez conseil à votre médecin
ou à votre pharmacien.

En cas de malaise,
contactez immédiatement les secours.

Urgence 114
par sms ou fax pour personnes
sourdes ou malentendantes

Ou faites appeler le **15**

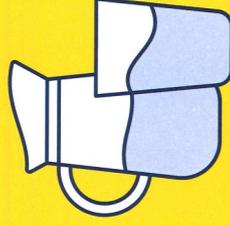
Consultez régulièrement la météo
et la carte de vigilance de Météo France.
www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?
<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>



Il y a des unités d'accueil et de soins
en langue des signes en France :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/patients-sourds>



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Enfant et adulte : que faut-il faire ?

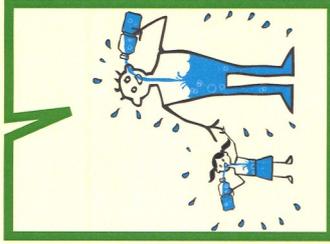
Mon corps transpire beaucoup pour garder la bonne température (37 °C).



Je perds de l'eau : je risque la déshydratation = danger.



Je bois beaucoup d'eau.



= Information



= Conseil



= Attention



= Danger

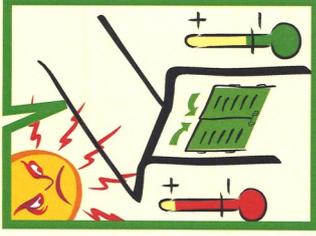
Au travail, je fais attention à moi et à mes collègues.



Je demande des nouvelles à ma famille, mes amis...

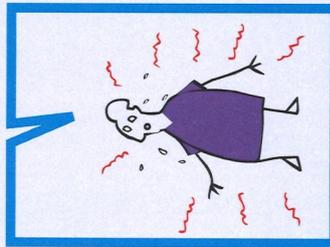


Je ferme les volets pendant la journée.

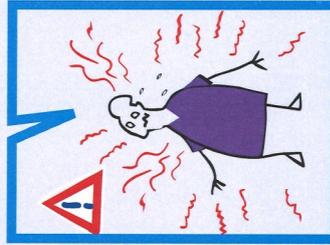


Personne âgée : que faut-il faire ?

Mon corps transpire peu : c'est difficile de garder la bonne température (37°C).



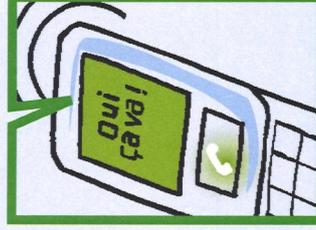
La température de mon corps peut augmenter : attention = je suis en danger.



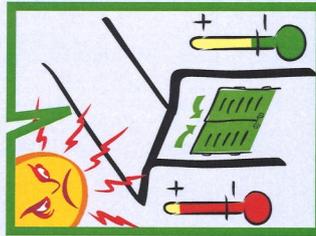
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour et « je fais de l'air ».



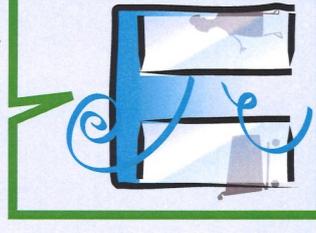
Je donne de mes nouvelles à ma famille, mes amis.



Je ferme les volets pendant la journée.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé (musée, cinéma, centre commercial...).



Je ne reste pas en plein soleil (je cherche l'ombre).



Je ne bois pas d'alcool.



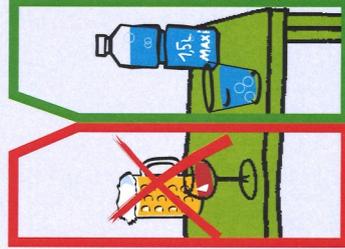
Je ne fais pas d'effort ou de sport trop fatigant.



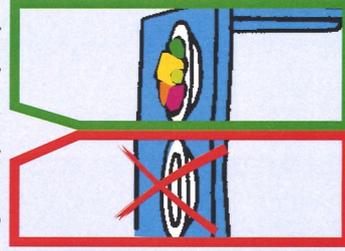
Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je bois environ 1,5 l d'eau par jour mais pas d'alcool.



Je mange comme d'habitude (fruits, légumes, pain, soupe...).



Ma santé peut être en danger quand :



il fait très chaud ;

+



la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;

+

Cela dure depuis plusieurs jours.



=

canicule

Fete du village Saint-Quirin

Tournoi de pétanque en doublette

Samedi 5 septembre 2020

Rendez-vous au Club House à partir de 16h30

Verre de l'amitié offert à tous à 19h00



Pizza Flamme - Buvette



Inscription :

(8€ par doublette)

CHOLVIN Olivier : 06.19.08.32.71

HOUBRE Serge : 06.60.36.90.58

Poste de Saint-Quirin

Limite d'inscription : 04/09/2020



Aubades le dimanche

06 septembre 2020

UNION MUSIQUE SAINT-QUIRIN



57

Le réseau de tous les transports assurés par la Région Grand Est

Transports scolaires
Rentrée 2020/2021

Pour vous inscrire
rendez-vous sur www.fluo.eu/57



- Une plateforme d'inscription en ligne pour le transport scolaire
- Un espace personnel pour suivre l'évolution de votre demande de transport
- Un service téléphonique pour répondre à vos questions



ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

A compter du 1er septembre 2020, entrée en vigueur d'un nouveau règlement de transport régional, qui prévoit le droit au transport uniquement pour :

- Les élèves scolarisés de la maternelle au BAC et domiciliés en Moselle, y compris pour les élèves internes dans le respect des critères d'éligibilité.
- Les élèves scolarisés dans les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et dans les Etablissements Régionaux d'Enseignements Adaptés (EREA).

Pour plus d'informations : www.fluo.eu/57

- 1** Ouverture de la plateforme d'inscription en ligne
- 2** Réception d'un mail avec l'identifiant de connexion (pour les élèves possédant une carte en 2019/2020)
- 3** Inscription en ligne des élèves par les familles pour tout renouvellement de carte ou toute nouvelle demande
- 4** Validation du dossier par les établissements scolaires puis instruction par le Service Transport et envoi de la décision aux familles par mail

Région Grand Est
Maison de la Région de Metz
Service Transport



ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



En commandant un bon d'achat, je reçois un bonus de 25%, par exemple :



Une action financée par :



En partenariat avec :



Pour toute information complémentaire :
Sabrina ROITEL - 06 31 27 70 96



COMMUNE DE SAINT QUIRIN/LETTENBACH

170 rue du Général de Gaulle
57560 SAINT-QUIRIN

Téléphone : 03 87 08 60 34

Télécopie : 03 87 08 66 44

Messagerie : commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr



Saint-Quir'Info
Saint-Quirin Tourisme

www.saintquirin.fr



Secrétariat

Céline HOFFMANN

Delphine CARABIN

FERMETURE DE LA MAIRIE

Suite aux congés annuels le secrétariat de la mairie sera fermé les :

Vendredi 17 juillet

Mardi 1 et 8 septembre

Vendredi 4 et 11 septembre

HORAIRES DES MESSES

JUILLET

Dimanche 19 à Lorquin

AOUT

Dimanche 02 à Abreschviller

Dimanche 23 à Lorquin

Dimanche 30 à la Haute-Chapelle

SEPTEMBRE

dimanche 13 septembre
à Lorquin et Abreschviller

ETAT CIVIL

Le 24 février 2020 : Madame Ginette RENOUF veuve REPERT domiciliée à SAINT-QUIRIN

Le 28 mars 2020 : Monsieur Raymond HEINRICH domicilié à la Maison de Retraite

Le 18 avril 2020 : Madame Irène TONGHINI veuve KROPKA domiciliée à la Maison de Retraite

Le 24 avril 2020 : Madame Adelheid WEBER veuve BAVELAER domiciliée au Couaroil

Le 30 mai 2020 : Madame Liliane SASSO veuve SCHAEFER domiciliée à la Maison de Retraite

Le 15 juin 2020 : Monsieur André BENA domicilié à la Maison de Retraite

Le 23 juin 2020 : Madame Elise JAXEL veuve BENA domiciliée à la Maison de Retraite doyenne du village

NOS SINCERES CONDOLEANCES